



CHSCT Académique de Créteil, point sur la crise sanitaire

Article publié le jeudi 1er avril 2021 http://idf.unsa-education.com/spip.php?article239&var_mode=calcul

Le rectorat a réuni les membres du CHSCT A pour faire un point sur la crise sanitaire le mars **30 mars 2021** avant les annonces du président le mercredi 31 mars 2021. Dans sa déclaration liminaire, l'UNSA Education a regretté que cette réunion ne se tienne pas après les nouvelles mesures prises par le gouvernement afin d'avoir des informations précises pour anticiper les questionnements des agents.

Campagne de tests

En Ile de France, l'académie de Créteil, a été la première académie à les mettre en place, soit 15 jours avant les vacances de Noël. 135 000 tests ont été proposés : le % de volontaires a été très bas = 20 000 tests faits. **160 écoles depuis début février ont été testées soient 40 000 tests.**

Le financement de ces tests est à la charge de l'Education Nationale : 5 Millions d'euros par semaine. Un test coûte 20 €. Un laboratoire privé donne les résultats.

Deux tests sont proposés les salivaires et anti-géniques. Ce sont les équipes de la AP-HP et les personnels infirmiers de l'E.N. qui font passer ces tests.

Une 2^{ème} visite dans les établissements déjà testés est prévue d'être organisée par l'IDF qui se pose en partenaire.

Critère du choix des communes pour la réalisation des tests

Les communes sélectionnées sont celles où le **taux d'incidence** augmente ou bien lorsque le taux d'incidence est élevé (pas de précision sur le taux d'incidence).

Toutefois, des tests ont eu lieu à Drancy alors que le critère du taux d'incidence n'était pas rempli. L'objectif était alors de rassurer la communauté éducative. Une campagne de tests massive sur deux jours a eu lieu : un seul cas positif a été détecté sur 200 tests passés en fin de journée du 30 mars 2021.

Nombre de classes fermées pour COVID

Selon le rectorat au 26 mars, on comptait 150 classes en éviction sur les 40 000 classes de l'académie et 7 établissements fermés en date de la semaine dernière. 22 cas positifs ont été détectés dans une école.

Ses chiffres sont bien inférieurs à ceux remontées au **SE-UNSA le mardi 30 mars, dans chaque département de l'académie : 94, 93, 77, nous recensons alors 200 classes fermées.** Ce constat révèle ainsi que les nouvelles mesures



de fermeture de classe en cas de présence d'un élève détecté COVID, ont entraîné des fermetures massives dans toute l'académie de Créteil.

Réponses du rectorat aux questions diverses

- L'UNSA Education demande que la COVID 19 soit inscrite sur la liste des maladies contagieuses afin de pouvoir exiger un certificat de non-contagiosité aux cas qui restent positifs aux tests mais qui ne sont plus contagieux. L'ISST note qu'en effet c'est un point qui peut être demandé aux instances concernées.
- Les examens seront certainement mis en place en ½ jauge et une organisation pour un rattrapage pour les classes en éviction. Une solution sera trouvée pour que cela se passe dans les règles.
- Le rectorat est en attente : d'instructions de l'ARS pour donner la possibilité aux infirmières de faire des tests pour tous les élèves qui montrent des symptômes.
- Demande faite par les organisations syndicales que soit refait des tests sur les élèves de la classe après une semaine d'éviction.
- En ce qui concerne la vaccination pour tous les personnels des établissements : Monsieur le recteur n'a pas d'informations sur le sujet.
- Le recteur s'est engagé à ce que la lettre de cadrage pour les médecins de prévention demandée par l'UNSA Education soit établie rapidement.
- Un autre CHSCTA sera organisé avant les vacances de printemps pour faire un point d'actualité.